



Contrat vrp multicartes clause abusive?

Par **jean**, le **09/10/2010** à **18:26**

Bonjour, rnrnje viens de rentrer dans une société en tant que vrp multicartes, mais j'ai plusieurs "voyant rouge" qui s'allume, c-a-d un de mes collègues viens de partir de son plein gré suite à des désaccords d'ordres financier avec notre société et il est obligé d'aller au tribunal, mais je rencontre plusieurs personne et en autres des anciens vrp de cette même société qui sont en procédure juridique pour cause de clause abusive sur le contrat de travail et des commissions non versés. rnrnMais ma questions étant quand tant que vrp multicartes je suis censés avoir plusieurs cartes et donc ne pas travailler en exclusivité pour cette dernière, hors ce n'est pas possible pour plusieurs raisons (rdv phoning, et interdiction du gérant), à ce titre je suis rémunéré à la commission et je ne dispose pas de fixe, mais étant vrp multicartes transformé en exclusif aise normal? rnrnJe préfère m'adresser sur ce site, parce qu'entre le son de cloche des 2 parties je veux des avis neutre.rnrnCordialement.